



Communiqué de presse

La Région Île-de-France acquiert le Bois Saint-Martin et ouvre ses 280 hectares d'espaces verts au public pour des visites découvertes

Le Bois Saint-Martin avec ses 280 ha, situé dans les départements de Seine-Saint-Denis (93) (Noisy-le-Grand) et dans le Val-de-Marne (Villiers-sur-Marne et Le Plessis-Tréville) (94), vient d'être acquis par l'Agence des espaces verts (AEV) pour le compte de la Région Île-de-France pour les parties boisées, et par la ville de Noisy-le-Grand pour les parties bâties attenantes.

Ouverture au public progressive à partir du 19 décembre 2020

Face à l'enjeu de concilier accueil et préservation de la biodiversité du site, la Région Île-de-France et l'Agence des espaces verts ont décidé de faire une ouverture au public progressive, ludique et pédagogique.

L'ouverture au public du Bois Saint-Martin se fera en deux temps : dès le mois de décembre avec des visites guidées gratuites menées par des associations locales permettant une découverte en avant-première du Bois Saint-Martin ; puis au printemps 2021, avec des visites libres et des aménagements permettant de ne pas déranger une biodiversité remarquable.

L'objectif étant de garantir l'accessibilité du bois tout en préservant la faune et la flore locales, les visites en avant-première prendront la forme de balades d'une heure encadrées par des associations naturalistes partenaires de l'AEV. Une centaine de ces visites « découvertes » sont donc prévues, chaque weekend-end à partir du 19 décembre 2020, mais aussi tous les mercredis des vacances scolaires, avec la possibilité d'accueillir 1000 participants au total sur toute la période des visites guidées.

Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes à l'adresse :

www.aev-iledefrance.fr/bois-saint-martin

Une avancée déterminante dans la réalisation du Plan vert de la Région Île-de-France

Dernière poche de verdure subsistant entre le bois de Vincennes et la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée, le Bois Saint-Martin constitue un nouveau poumon vert de 280 hectares, soit l'équivalent de près de 400 terrains de foot pour les 115 000 Franciliens qui résident dans les communes limitrophes du Bois Saint-Martin et qui auront ainsi accès à pied à un nouvel espace vert de grande envergure.

Cette acquisition s'inscrit pleinement dans les objectifs du **Plan vert de la Région Île-de-France** qui aura permis d'offrir aux Franciliens 500 nouveaux hectares d'espaces verts et boisés et qui vise 1000 hectares d'ici 2025.

Un nouveau poumon vert d'exception aux Portes de Paris

Cela fait plus de 40 ans que les schémas d'aménagement de la Région ont identifié le Bois Saint-Martin comme un site stratégique pour garantir les équilibres entre la ville et la nature dans la région-capitale. Son acquisition marque l'aboutissement d'un long travail avec un enjeu de taille : cet élément majeur de la ceinture verte régionale de l'Est parisien constituait le plus grand bois privé fermé au public dans le périmètre du Grand Paris.

« Ce vaste ensemble boisé se trouvait cerné par l'urbanisation et fragilisé par les infrastructures de transport qui l'ont segmenté » indique **Anne Cabrit, Présidente de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France**. *« Pour l'intérêt général, il était donc essentiel que ce bois rejoigne le patrimoine naturel régional en vue de le préserver dans la durée de toute urbanisation ou morcellement supplémentaire et de l'ouvrir au public. »*

La Région Île-de-France, l'AEV et les communes de situation (Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne et Le Plessis-Tréville) s'engagent ainsi à préserver la vocation naturelle du Bois Saint-Martin et à assurer la sauvegarde des boisements, de la prairie, des milieux humides et des espèces animales et végétales protégées. Cette acquisition signe donc la préservation, sur le long terme, d'une biodiversité remarquable à l'échelle de la métropole parisienne.

Identifié comme réservoir de biodiversité, le Bois Saint-Martin est classé « Espace naturel sensible » (ENS) dans sa totalité et protégé par un arrêté préfectoral de protection du biotope (APPB) pour l'habitat de certaines espèces protégées au niveau national (oiseaux nicheurs, amphibiens). Il constitue par ailleurs un maillon essentiel dans la réalisation de la trame verte de Marne-la-Vallée. Sa connexion avec les Bois de Célie (117 ha) et de la Grange et du Boulay (108 ha), propriétés acquises par l'AEV pour le compte de la Région, va désormais permettre de former un vaste ensemble forestier d'environ 600 hectares, favorable à la reproduction de la faune et la flore.

Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France « Grâce au Plan Vert, nous soutenons une centaine de projets de création d'espaces verts et de nature, et d'accessibilité à des espaces existants portés par des collectivités, des structures publiques, des entreprises ou des associations. Avec l'acquisition Bois Saint-Martin et ses 280 hectares, la Région dépasse l'objectif fixé des 500 hectares d'espaces verts créés pour les Franciliens. »

Brigitte Marsigny, Maire de Noisy-le-Grand « Cette acquisition est le résultat d'une volonté politique partagée entre la Région Île-de-France et la ville de Noisy-le-Grand. Notre volonté, avec Valérie Péresse, était que les habitants puissent bénéficier de 280 ha de Bois, sanctuaire de biodiversité, en zone urbaine et accessible via le RER. Ce rêve de verdure et de bois est devenu réalité. Dans un secteur considéré comme carencé en espaces verts, l'ouverture au public du Bois Saint-Martin va améliorer la qualité de vie des habitants. Je suis impatiente d'y rencontrer les premiers visiteurs. »

* Informations pratiques

Visites découvertes en avant-première du Bois Saint-Martin

À partir du samedi 19 décembre 2020

Chaque samedi et dimanche, mais aussi tous les mercredis des vacances scolaires (à 9h, 10h15, 11h30, 13h30 et 14h45)

Durée : 1 heure

Inscription obligatoire sur le site de l'AEV : <https://www.aev-iledefrance.fr/bois-saint-martin/>

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

CONTACT PRESSE REGION

Eléonore Flacelière

Attachée de presse

Tel: 06 64 82 77 04

Mail : eleonore.flaceliere@iledefrance.fr

CONTACT AEV

Claire Ciangura

Chargée de Communication

Tel : 01 83 65 38 13

Mobile : 06 16 40 33 93

Mail : cciangura@aev-iledefrance.fr

CONTACT PRESSE NOISY-LE-GRAND

Cabinet de Madame le Maire

Tél : 01.45.92.76.94

cabinet.maire@ville-noisylegrand.fr

À propos de la Région Île-de-France

La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens : l'environnement, mais aussi les lycées, le développement économique, les transports etc. Sur un espace qui couvre 2% du territoire français mais rassemble 18% de sa population et près de 30% du PIB national, la Région mène une politique d'aménagement qui place l'environnement au cœur de ses priorités et mobilise ainsi 10 milliards d'euros sur cette thématique.

L'environnement est au cœur de l'action régionale, qu'il s'agisse de la lutte contre le réchauffement climatique, l'accroissement du nombre d'espaces verts accessibles, l'amélioration de l'alimentation et de la santé des Franciliens ou la préservation du cadre de vie. C'est tout le sens des engagements que la Région a pris dans le cadre de ses différents programmes tels que le Plan Vert mais aussi le plan Changeons d'air, le plan Vélo, la stratégie énergie-climat, le plan Île-de-France propre ; des événements d'envergure comme la COP Région Ile-de-France 2020 ... Grâce à ces priorités, qui irriguent l'ensemble de l'action régionale, l'Île-de-France porte l'ambition de devenir une région plus verte, plus propre et plus respirable.

À propos de l'Agence des espaces verts



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

www.aev-iledefrance.fr

À propos de la commune de Noisy-le-Grand

La commune de Noisy le Grand est connectée à trois départements franciliens : la Seine-Saint-Denis, le Val de Marne et la Seine et Marne. Elle est un pôle économique majeur de l'Est de la Région Ile de France. Elle porte le projet de devenir une ville-modèle, à l'avant-garde de tous les nouveaux défis. L'ouverture du Bois Saint Martin est un acte majeur dans la mesure où 98% du bois est situé sur le territoire de la ville.